

# Cadre conceptuel et présentation des indicateurs du travail décent

**Renforcer les capacités pour la production et l'analyse des indicateurs du travail décent (RECAP) – Atelier de lancement**

22 et 23 juin 2010 - Turin, Italie

Mónica Castillo ([castillom@ilo.org](mailto:castillom@ilo.org))

Chef de l'Unité de production de données sur le travail décent  
Département de statistique, OIT-Genève



# Le travail décent: l'objectif principal de l'OIT

- Le rapport de la conférence internationale du travail (1999) définit le travail décent comme “la possibilité pour chaque femme et chaque homme d'accéder à un travail productif dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité.”
- La déclaration de l'OIT sur la Justice sociale pour une mondialisation équitable (2008) accepte l'Agenda du Travail décent comme l'objectif principal du travail de l'OIT.
  - Objectifs stratégiques: la promotion (i) des normes internationales du travail et des droits au travail, (ii) des possibilités en matière de travail et de salaire (iii) de la protection sociale et (iv) du dialogue social et du tripartisme.
- La déclaration recommande que les membres de l'OIT envisagent: “d'établir des indicateurs ou statistiques appropriés, si besoin est avec l'assistance de l'OIT, permettant de suivre et d'évaluer les progrès réalisés”.



# Limites du système statistique actuel pour mesurer le travail décent

- Le système des statistiques de l'emploi n'englobe pas de manière égale toutes les dimensions du travail décent.
- Historiquement, les statistiques du marché du travail reflétaient une perspective macro sur l'économie, et étaient axées sur:
  - l'offre et la demande de travail
  - le volume de travail et la rémunération de la main d'œuvre
  - les classifications
- Les travailleurs font l'expérience du travail décent (ou du manque de travail décent) d'un point de vue micro.
  - Thèmes: salaires dignes, discrimination professionnelle, affiliation syndicale, travail et famille, etc.
- Il fallait un cadre conceptuel avec des indicateurs permettant de valider et suivre les progrès réalisés en matière de travail décent.



# L'importance des indicateurs et statistiques du travail décent

- Jouent un rôle particulièrement important en cette période de crise économique
- Servent à définir des enquêtes et à réaliser des analyses
- Formulation, suivi et validation des programmes de travail décent par pays
- Reconnaissance du rôle du travail décent dans la réduction de la pauvreté et pour le développement économique
- Reconnaissance de la nécessité d'améliorer les statistiques du travail dans les quatre domaines stratégiques du travail décent



# La nature multidimensionnelle du travail décent (implications pour sa mesure)

- Englobe tous les éléments de l'agenda du travail décent (au delà de l'emploi)
- Prend en compte tous les travailleurs
- Préoccupation pour les travailleurs les plus vulnérables
- Aspect genre: un thème transversal de grande importance
- L'importance du contexte économique et social



# Initiatives de l'OIT en matière de mesure du travail décent: l'application LACLIS

- L'OIT a entrepris plusieurs initiatives portant sur la mesure du travail décent depuis 2000, au niveau du siège comme des régions.
- L'application LACLIS, élaborée par le Bureau régional de l'OIT pour l'Amérique latine et les Caraïbes en étroite collaboration avec le SIAL et divers bureaux de l'OIT, réunit 18 indicateurs du travail décent pour 41 pays et territoires d'Amérique latine et des Caraïbes, établis sur la base des informations fournies et des recherches réalisées au niveau régional.
- Les statistiques de LACLIS (à partir de 1990) sont décomposées par sexe, âge, région géographique (urbaine rurale) et dans certains cas par branche d'activité économique.
- Les indicateurs LACLIS correspondent à la liste des indicateurs du travail décent discutée par les experts tripartites à Genève en septembre 2008.



# Réunion tripartite d'experts sur la mesure du travail décent

- Mandat: conseiller sur les options pour mesurer le travail décent.
- Date: du 8 au 10 septembre 2008
- Participation:
  - 20 experts (3 x 5 experts + 5 indépendants), ainsi que des conseillers, observateurs et membre du personnel de l'OIT.
- Objectif: revoir le cadre conceptuel de la proposition et la liste des indicateurs, et plus particulièrement, les indicateurs statistiques.
- Les résultats de la réunion tripartite furent présentés au Conseil d'Administration de l'OIT et à la 18ème Conférence internationale des Statisticiens du Travail en 2008.



# Schéma d'une méthodologie globale

- L'élaboration d'une méthodologie pour mesurer les progrès en matière de travail décent est conçue comme une démarche qui inclut:
  - L'identification d'un modèle global d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs pouvant être utilisés pour mesurer le progrès en matière de travail décent
  - L'ensemble des données statistiques et des informations qualitatives liées à des indicateurs choisis du travail décent
  - La présentation d'un profil par pays composé des indicateurs et statistiques du travail décent et leur suivi





# Regroupement des indicateurs selon les éléments fondamentaux du travail décent

- Le cadre conceptuel regroupe les indicateurs selon les 10 points fondamentaux de l'agenda du travail décent + un élément de contexte économique et social:
  - 1. Possibilités d'emploi (1 + 2)
  - 2. Revenus adéquats et travail productif (1 + 3)
  - 3. Heures de travail décentes (1 + 3)
  - 4. Conciliation du travail, de la vie de famille et de la vie personnelle (1+3)
  - 5. Travail qui devrait être aboli (1 + 3)
  - 6. Stabilité et sécurité de l'emploi ( 1, 2 + 3)
  - 7. Egalité des chances et de traitement en matière d'emploi (1, 2 + 3)
  - 8. Milieu de travail sûr (1 + 3)
  - 9. Sécurité sociale (1 + 3)
  - 10. Dialogue social et représentation des travailleurs et des employeurs (1+4)
  
- 11. Contexte économique et social du travail décent

Note: (1) Droits au travail (2) Possibilités d'emploi (3) Protection sociale  
(4) Dialogue social



# Choix des indicateurs du travail décent

- Le choix des indicateurs du travail décent implique:
  - De saisir les quatre dimensions du concept du travail décent et d'identifier les indicateurs les plus pertinents.
  - De refléter les circonstances et priorités spécifiques de chaque pays (par exemple des programmes nationaux en matière de travail décent.)
  - De refléter les indicateurs discutés dans la littérature existante.
- L'objectif était d'établir un modèle pertinent au niveau international pouvant être adapté afin de prendre en compte les circonstances nationales.
  - Il fut décidé dès le début de permettre l'ajout d'indicateurs au niveau national pour refléter les circonstances de chaque pays.



# Les différents types d'indicateurs

- Une approche différenciée des indicateurs:
  - Indicateurs principaux (M): ensemble d'indicateurs de base permettant de mesurer les progrès réalisés en matière de travail décent (18 actuellement)
  - Indicateurs supplémentaires (A): à utiliser le cas échéant, lorsque des données sont disponibles (25 actuellement)
  - Indicateurs de contexte (C): apportent des informations sur le contexte économique et social du travail décent (11 actuellement)
  - Indicateurs qui pourraient être inclus à l'avenir (F): indicateurs pertinents mais non viables actuellement, à inclure lorsque les données sont disponibles (12 actuellement)
  - Information sur le cadre légal (L): thème abordant les informations sur les droits au travail et le cadre juridique du travail décent (19 actuellement)
  - De même, (S) indique qu'un indicateur doit être présenté séparément par sexe en plus de sa valeur totale.



# La nécessité d'informations systématiques sur les droits au travail et le cadre juridique pour le travail décent

- Les indicateurs statistiques et l'information sur le cadre légal se complètent.
- Les droits au travail et le cadre juridique pour le travail décent doivent être pleinement reflétés:
  - Le nombre de ratifications des conventions de l'OIT et le nombre de plaintes concernant son application sont une mesure inadéquate de l'application efficace des normes de travail.
  - Le cadre nécessite une description textuelle du cadre légal et des données sur l'application réelle pour tous les éléments fondamentaux du travail décent.



# Le suivi des progrès en matière de travail décent

- Modification au fil du temps des indicateurs du travail décent
- Influences démographiques, économiques et sectorielles
- Reflet des changements légaux et suivi de l'application progressive des droits au travail.

